



FONDS D'INTERVENTION
ECO-PASTORAL
-
GROUPE OURS PYRENEES

NON A LA CAPTURE DES OURS DU VAL D'ARAN

(Format imprimable)

Catégorie Le Fiep aujourd'hui ! - **Sujet:** Actualité

Suite à l'incident au cours duquel l'ourse Hvala, se sentant menacée, a blessé légèrement un chasseur le 23 octobre dernier, le Conseil général d'Aran (Catalogne-Espagne) a demandé à la Région autonome de Catalogne de retirer Hvala et les autres ours présents dans le Val d'Aran. Ceci a provoqué un refus des autorités de Catalogne et le d'Etat espagnol ainsi qu'une vague sans précédent d'articles de presse, de pétitions, de courriels, hostiles à cette demande. Le FIEP- Groupe ours Pyrénées se joint à cette campagne, en reprenant la lettre à envoyer au Sindic d'Aran, lancée par des associations espagnoles et publiée sur le site de nos collègues asturiens du FAPAS.

Copiez et envoyez ce courrier électronique à :
M.Francesc Boya, Sindic d'Aran adresse : info@conselharan.org

Monsieur le Sindic :

L'ours brun n'est pas un danger pour l'homme. L'accident survenu dans la commune de Lés le 23 octobre 2008 est un événement malheureux au cours duquel un ours, acculé et poursuivi, a blessé légèrement un chasseur. L'ours n'a jamais eu la volonté d'attaquer le chasseur.

L'ours et les activités humaines peuvent cohabiter comme cela a été démontré ces dernières années dans les Pyrénées et comme cela se passe dans des régions européennes proches où vit également le plantigrade.

La conservation de l'ours brun est une priorité de l'Union Européenne et toutes les administrations du massif pyrénéen ont le devoir de veiller à sa protection. Dans cet accord, le Val d'Aran ne peut être une exception.

La conservation de l'ours brun compte avec l'appui indiscutable et majoritaire de la société, comme l'ont démontré les enquêtes et les opinions publiées au cours des derniers jours.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer votre position contraire à la conservation de l'ours et d'adopter les mesures les plus adéquates et raisonnables pour que la cohabitation homme-ours soit une réalité. Les personnes et la nature y gagneront.

Avec mes salutations distinguées,

Signature : Nom et prénom

Sr. Sindic:

El oso pardo no es peligroso para el hombre. El accidente sucedido en el municipio de Les el 23 de octubre fue un hecho desafortunado, donde un oso acorralado y perseguido hirió levemente a un cazador. El oso nunca tuvo la voluntad de atacar al cazador.

El oso y las actividades humanas pueden convivir perfectamente tal como ha quedado demostrado estos últimos años en el Pirineu y como sucede en zonas cercanas de Europa donde también habita el plantigrado.

La conservación del oso pardo es una prioridad de la Unión Europea, y todas las administraciones del ámbito pirenaico tienen el deber de velar por su protección. En este acuerdo, el Valle de Arán no puede ser una excepción.

La conservación del oso pardo cuenta con el apoyo indiscutible y mayoritario de la sociedad, tal como han demostrado las encuestas y opiniones que se han conocido estos últimos días.

Por todas estas razones, le pedimos que reconsidere su posición contraria a la conservación del oso, y adopte las medidas mas adecuadas y prudentes para que la convivencia entre el hombre y el oso sea un hecho. Las personas y la naturaleza saldremos ganando.

Atentamente,

Firma nombre y apellidos.

Ce texte provient de Fiep-ours.com (<http://www.fiep-ours.com>)

L'URL de ce texte est: <http://www.fiep-ours.com/lecture.php?op=lecture&sid=115>

